PORTUGAL – Une zone sans OGM légale

Par

Publié le 05/11/2007, modifié le 27/02/2025

La région de Lagos, située au nord de l'Algarve, est devenue, le 5 novembre 2007, la première région portugaise légalement sans OGM [1]. Cette décision juridique a d'abord été votée par le Conseil municipal de Lagos, puis validée par le ministère de l'Agriculture de la région de l'Algarve et s'étend donc à toute la juridiction du Conseil de Lagos. Depuis septembre 2006, il existe au Portugal une loi qui définit les critères pour déclarer une région « zone sans OGM ». Lagos s'était déjà déclarée « zone sans OGM » en juin 2006 mais a dû retirer cette décision afin que cette interdiction devienne légale. Un des critères est qu'aucune organisation agricole n'émette d'objection.

[1] Diário da Republica o Despacho n° 25306 do Director Regional de Agricultura e Pescas do Algarve, http://www.stopogm.net/files/MADRPA...

Adresse de cet article : https://infogm.org/portugal-une-zone-sans-ogm-legale/